



La personne  
au cœur de l'écoute  
**Institut de formation**

# Programme de formation

## Approche centrée sur la personne

selon Carl ROGERS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATIONS**

49, rue Brillat Savarin - 01100 Oyonnax  
06 76 57 81 71 - [www.ifrdp.com](http://www.ifrdp.com)

RCS Bourg en Bresse SIRET : 517 907 580 00057 - Code APE : 8559A - N° organisme de formation : 84 01 0226601

## SOMMAIRE

<b>L'IFRDP.....</b>	<b>3</b>
<b>Carl Rogers et la philosophie de l'Approche centrée sur la personne.....</b>	<b>7</b>
<b>Formation de psychopraticien ACP .....</b>	<b>9</b>
Cycle Écoute : Formation certifiante à l'écoute dans l'Approche centrée sur la personne.....	11
Cycle Pro : Formation aux métiers de la relation d'aide et de la psychothérapie ACP .....	14
Cycle Accompagnement au mémoire de psychopraticien.ne et à la certification 20	
<b>Conditions générales d'inscription .....</b>	<b>26</b>
<b>Bulletin d'inscription .....</b>	<b>27</b>

## L'IFRDP

### L'Institut en quelques mots

L'Institut de Formation et de Recherche pour le Développement de la Personne (IFRDP) a été créé en 1996 par Elisabeth Kremer, diplômée du Person-Centered Approach International Institute (PCAII). Appartenant à la première génération de thérapeutes français bénéficiaire des enseignements de Carl Rogers, dont l'approche s'est diffusée en Europe au début des années 80, elle fut pionnière dans la diffusion de l'Approche centrée sur la personne et de ses concepts en France.

L'Institut et ses formateurs actuels s'inscrivent donc dans une longue tradition de transmission de la méthode de Carl Rogers et de sa pédagogie, tout en intégrant les données actuelles de recherche en ACP, en neurosciences et en psychologie.

L'inspiration rogérienne, qui vise à éviter toute forme de pouvoir entre les personnes, se retrouve dans notre gouvernance puisque l'Institut fonctionne selon un principe de collégialité, qui invite chaque membre de l'équipe à contribuer à la gestion de la structure et à son fonctionnement. Le comité pédagogique élabore le contenu des programmes et insuffle la ligne pédagogique de l'Institut. Il est garant du respect des valeurs de l'Approche et supervise le traitement des questions éthiques et déontologiques. C'est une instance de réflexion, de concertation et de recherche, impliquée dans le suivi de l'intégration et du parcours des personnes en formation. Il est composé de quatre formateurs, qui prennent les décisions de manière concertée et collégiale.

### L'équipe des formateurs

C'est une équipe engagée dans la transmission de l'Approche centrée sur la personne, pluridisciplinaire et internationale, venant de France, Belgique, Suisse et Allemagne. Elle est composée de psychologues cliniciens et du travail, de professionnels du soin et de la relation d'aide, de praticiens de la relation d'aide et de superviseurs, tous psychothérapeutes ou psychopraticiens centrés sur la personne certifiés par la FF2P (Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse) et/ou par l'EAP (European Association of Psychotherapy). Leur mission est non seulement d'animer les groupes de formation, mais aussi d'assurer un accompagnement individualisé des participants.

Certains formateurs interviennent ponctuellement pour des formations thématiques ou de la supervision.

Tous bénéficient d'une supervision régulière tant pour leur pratique en cabinet que pour leur fonction de formateurs.

**Les Formateurs – Facilitateurs permanents****Laurence DELERUE**

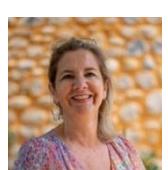
Psychopraticienne centrée sur la personne

*Elle exerce en cabinet libéral à Dijon.***Catherine GAY**

Psychopraticienne centrée sur la personne

*Elle exerce en cabinet libéral à Lyon.***Florence GIOVANETTI**

Psychopraticienne centrée sur la personne

*Elle exerce en cabinet libéral à Paris.***Clotilde GIRAL**

Psychologue du travail,

Psychopraticienne centrée sur la personne

*Elle exerce en cabinet libéral à Charbonnières-les-bains.***Jean-Damien LEPÈRE**

Psychopraticien centré sur la personne

*Il exerce en cabinet libéral à Paris.***Alice MOLINER**

Psychopraticienne centrée sur la personne

*Elle exerce en cabinet libéral à Pantin.***Jean-Marc PRIELS**

Psychologue clinicien,

Psychothérapeute centré sur la personne

*Il exerce en cabinet libéral à Bruxelles.*

**Les Formateurs – intervenants spécialistes****Christine KOOB**

Superviseur, Psychologue  
et Psychopraticienne centrée sur la personne  
*Elle exerce en cabinet libéral à Soissons.*

**Jean-Marc RANDIN**

Superviseur,  
Psychopraticien centré sur la personne  
*Il exerce en cabinet libéral à Lausanne.*

**Dion VAN WERDE**

Psychologue,  
Psychopraticien centré sur la personne  
Notre spécialiste en Pré-thérapie  
*Il exerce en cabinet libéral en Allemagne.*

**Quentin ZILBERG**

Psychologue  
et formé à l'Approche centré sur la personne  
Notre spécialiste en psychopathologie et trauma  
*Il exerce en cabinet et à l'hôpital en Belgique.*

## Nos engagements qualité

### Un organisme de formation professionnelle accrédité

L'IFRDP est adhérent et membre actif des associations AFP-ACP (Association Française de Psychothérapie en Approche centrée sur la personne) et FF2P (Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse).

L'IFRDP participe à la réflexion engagée par ces organismes professionnels sur le métier de psychopraticien.

Au niveau européen, l'IFRDP est accrédité EAPTI (European Accredited Psychotherapy Training Institute) par l'EAP (European Association of Psychotherapy).

Les étudiants peuvent demander, à l'issue du cursus de formation de psychopraticien ACP, le **Certificat Européen de Psychothérapie (CEP)** en passant par l'IFRDP qui les accompagne dans la réalisation de leur demande.

### Un organisme de formation professionnelle certifié Qualiopi depuis 2021

L'obtention de la certification Qualiopi atteste de la qualité et du sérieux de notre démarche de formation. Au-delà d'une simple conformité, elle reflète notre engagement global dans un processus d'amélioration continu, afin de garantir des prestations toujours plus adaptées, pertinentes et efficaces au service des apprenants et de la profession.

Opter pour un Institut de formation certifié Qualiopi, c'est garantir :

- une haute qualité de formations dispensées par des formateurs qualifiés
- un suivi personnalisé par un accompagnement rigoureux de la progression de chaque apprenant
- un processus d'amélioration continue pour l'optimisation des formations proposées
- une conformité réglementaire, par une offre de formations répondant aux exigences légales, afin de garantir la fiabilité et la qualité des parcours

### Un accueil personnalisé pour les personnes en situation de handicap

Nous avons à cœur d'accueillir dans nos formations les personnes en situation de handicap. Les demandes sont prises en compte individuellement et lorsque cela est possible, nous adaptons l'organisation et les outils pédagogiques en fonction des besoins spécifiques de chaque personne en situation de handicap.

L'IFRDP garantit un accueil et une écoute des besoins et des demandes sans discrimination et diffuse cette politique auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans les formations professionnelles dispensées.

Référente handicap : Marie Collignon [marie.collignon@ifrdp.net](mailto:marie.collignon@ifrdp.net)

# CARL ROGERS ET LA PHILOSOPHIE DE L'APPROCHE CENTREE SUR LA PERSONNE

## La philosophie de l'approche

L'Approche centrée sur la personne (ACP) est une méthode toujours très vivante, en Europe et dans le monde, à la source de nombreuses recherches contemporaines en matière de santé mentale, d'empathie, de résolution de conflits ou de processus de groupes.

Elle propose une vision humaniste de la psychothérapie, qui place la personne au cœur de la relation et porte sur elle un regard positif. En ACP, chaque personne est considérée dans son unicité et toutes ses dimensions, elle est écoutée au plus près de son expérience vécue.

La confiance accordée à la personne est au cœur de la relation : « *Chaque individu possède en lui-même des ressources considérables pour se comprendre, changer l'idée qu'il a de lui-même, changer ses attitudes de base et trouver un comportement autonome, pourvu que lui soit assuré un climat d'attitudes facilitatrices qu'on peut déterminer* », écrit Carl Rogers dans son ouvrage en français le plus connu, *Le Développement de la personne*. Cette méthode de thérapie vise ainsi à développer la tendance innée de l'être humain à vouloir se réaliser, c'est-à-dire à mobiliser ses forces de croissance et à développer son potentiel.

L'écoute en ACP place la relation au cœur du processus d'épanouissement de chaque personne. C'est le climat spécifique mis en place par l'écoutant, empreint d'acceptation positive inconditionnelle, de compréhension empathique et d'authenticité (ou congruence), qui permet la transformation de l'individu.

## Carl Rogers



Fondateur de l'ACP, Carl Rogers est un psychologue américain, psychothérapeute, pédagogue, chercheur et auteur qui a marqué durablement l'histoire de la psychothérapie. En 1947, il est élu président de l'American Psychological Association (APA, association des psychologues américains).

Figure marquante de l'émergence du courant humaniste, Carl Rogers se distingue par la rigueur de sa démarche scientifique.

Il enregistre et passe au crible ses entretiens pour établir et affiner sa théorie. En 1973, il reçoit un prix d'excellence pour ses recherches de la part de l'APA (*Distinguished professional contribution award*). Le jury écrit : « En concevant, en pratiquant, en évaluant et en enseignant une méthode de psychothérapie qui touche aux racines mêmes du potentiel des êtres humains et de ce qui fait leur individualité, il a entraîné tous les autres psychothérapeutes à réexaminer leur méthode sous un nouveau jour. (...) Carl Rogers aura laissé une empreinte durable sur la profession de psychologue. »

Loin de se limiter au seul champ thérapeutique, Carl Rogers s'intéresse aux applications possibles de son approche à d'autres domaines comme la pédagogie, les relations interpersonnelles, la conduite de groupe, la résolution des conflits. Il consacre la fin de sa vie à la facilitation de petits et de grands groupes interculturels. Plusieurs films ont été tournés qui le montrent à l'œuvre, en séance individuelle ou en groupe, notamment *Three Approaches to Psychotherapy* (1977) et *Journey into self* (1968).

L'année de sa mort, il était pressenti pour figurer sur la liste des candidats au prix Nobel de la Paix, grâce à sa facilitation de séminaires dans des pays en situation de conflits, comme l'Irlande du Nord ou l'Afrique du Sud.

## FORMATION DE PSYCHOPRATICIEN ACP

3 CYCLES DE FORMATION :

- Formation à la compétence d'écoute dans l'Approche centrée sur la personne (2 ans)
- Formation aux métiers de la relation d'aide et de la psychothérapie ACP (2 ans)
- Accompagnement au mémoire et à la certification (11 jours)

### Zoom sur le cursus de formation

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
CYCLE ECOUTE		CYCLE PRO		CYCLE CERTIF
<b>Formation certifiante à l'écoute dans l'Approche centrée sur la personne</b>		<b>Formation aux métiers de la relation d'aide et de la psychothérapie ACP</b>		<b>Accompagnement au mémoire et à la certification</b>
<b>25 jours</b>	<b>26 jours</b>	<b>31 jours</b>	<b>26 jours</b>	<b>11 jours</b>

### La pédagogie de l'Institut

#### La démarche pédagogique

L'écoute active est la première compétence à acquérir pour accompagner dans l'Approche centrée sur la personne. Elle requiert un savoir-être et un savoir-faire qui seront travaillés et développés tout au long du processus de formation.

La pédagogie centrée sur la personne vise à permettre à chaque apprenant de faire l'apprentissage des trois attitudes (compréhension empathique, regard positif inconditionnel et congruence), dans un climat de confiance, par l'expérience, en binôme et en groupe.

Elle s'articule autour de trois axes :

- **Expérientiel** : développer l'écoute de soi et des autres – fil rouge de la formation
- **Théorique** : acquérir des connaissances sur l'ACP et ses fondements, sous forme d'éclairages ponctuels et de temps didactiques
- **Pratique** : réaliser des entretiens d'écoute avec retours des pairs et formateurs, et auto-évaluation

### **Les moyens pédagogiques**

- Mise en situation de groupe : expérimentation de l'écoute et de l'intersubjectivité
- Laboratoires d'empathie et travail sur les attitudes fondamentales de l'ACP
- Groupe de rencontre dans la tradition rogérienne
- Apports théoriques
- Exercices individuels en sous-groupes et en grands groupes
- Groupe de réflexion et d'échange sur les thématiques existentielles
- Ateliers
- Conférences
- Photolangages
- Pratique accompagnée d'écriture individuelle ou collective
- Production d'écrits avec retour individualisé (bilan réflexif, entretien commenté, cas clinique, mémoire)
- Accompagnement individuel de chaque participant tout au long de la formation avec bilans réguliers
- Mise à disposition d'une documentation complète et d'une bibliographie



## Cycle ECOUTE/ Années 1 et 2

### Formation certifiante à l'écoute dans l'Approche centrée sur la personne

**Cursus sur 2 ans en présentiel**

Acquérir sur 2 années **une compétence d'écoute**, transférable dans de nombreux espaces professionnels, à travers l'expérience directe de la rencontre et la mise en pratique.

100% présentiel

51 JOURS

408 HEURES

### Conditions d'entrée

#### A qui s'adresse cette formation ?

##### Public concerné

Tout public

##### Prérequis

Avoir participé au module « Écoute active » ou à un entretien avec un formateur

### Déroulement

La répartition se fait comme suit :

##### Présentiel

51 jours de formation (408 heures)

- Cursus de deux ans en présentiel
- 10 sessions de 4 jours (5 par année calendaire)
- 2 séminaires de 5 jours- regroupement de toutes les promotions (1 par année calendaire)
- Participation à la journée de soutenance des mémoires des futurs psychopraticien.ne.s

##### Travail personnel

- Lecture d'ouvrages et articles
- Rédaction de deux écrits

##### Association d'écoute

L'Institut vous encourage, afin de commencer une pratique de l'écoute, à vous engager bénévolement dans une association d'écoute (les heures d'écoute seront comptabilisées dans les critères de certification de psychopraticien à hauteur d'un forfait de 50h).

## Contenu

L'ordre de présentation du contenu n'est pas un ordre chronologique de traitement.

L'apprentissage s'appuie sur la dynamique groupale permettant l'expérience de l'inter-relationnel d'un groupe constitué pour une année.

La pédagogie, basée sur un principe de co-création, prend en considération la demande des apprenants et le respect de leur rythme et leur processus.

À l'issue du cycle ÉCOUTE, vous devrez avoir acquis les compétences suivantes :

### Savoirs théoriques

- Concepts fondateurs de l'ACP (tendance actualisante, attitudes, processus directionnel...)
- Spécificités de l'ACP (non-directivité, symétrie relationnelle ...)
- Théorie de la personnalité
- Psychopathologie (sensibilisation à la santé mentale et aux désordres psychiques)
- Éthique et déontologie

### Savoir-Faire

- Définir le cadre de l'entretien (notions de cadre interne et de cadre externe de l'écoutant)
- Mettre en pratique différents niveaux d'écoute empathique et de reformulation
- Explorer les attitudes de congruence et d'accueil positif inconditionnel

### Savoir-être

- Prendre conscience des enjeux relationnels (résonnances, croyances, valeurs, projections...)
- Développer sa qualité de présence
- Questionner ses limites personnelles et professionnelles

## Bilan et évaluation

- 1<sup>ère</sup> année : rédaction d'un bilan d'auto-évaluation et entretien avec un formateur
- 2<sup>ème</sup> année : rédaction d'un écrit offrant la possibilité aux participants d'obtenir un **Certificat à l'écoute active dans l'Approche centrée sur la personne et ses champs d'application**
- À l'issue de chaque année de formation, les apprenants sont invités à faire un bilan individuel et collectif de la formation dans un objectif d'amélioration continue.

## Coût pédagogique

- Pour les particuliers : 7 650 € (acompte de 1 325 € + 23 mensualités de 275 € )
- Autre financement : 10 800 €
- Les frais de déplacement, restauration et hébergement restent à la charge des participants.

## Lieu de la formation

Les sessions du Cycle ECOUTE ont lieu à La Ferté-sous-Jouarre en Seine-et-Marne (45 mn de la Gare de l'Est) - possibilité de résidentiel sur place.

Nous vous invitons à faire le choix du résidentiel, même s'il n'est pas obligatoire et c'est dans cette optique que nous avons choisi un lieu qui permet un hébergement avec des tarifs abordables. (Pension complète : 73 euros – tarif 2025).

Pendant les temps informels, le travail en ACP continue, infuse et permet une meilleure compréhension de cette approche qui se vit pleinement.

(Ces heures additionnelles ne sont pas comptabilisées dans les heures de formation).

L'Université d'été se déroule à Saint-Privat en Ardèche.

## Dates des sessions pour une rentrée en 2026

6 au 9 janvier 2026

3 au 6 mars 2026

27 au 30 avril 2026

29 juin au 03 juillet 2026

8 au 11 septembre 2026

3 au 6 novembre 2026

## CYCLE PRO / Années 3 et 4

### **Cycle de formation aux métiers de la relation d'aide et de la psychothérapie ACP**

#### **Cursus sur 2 ans en présentiel**

Approfondir sur 2 années la compétence d'écoute et acquérir la compréhension d'un processus thérapeutique pour accompagner en relation d'aide ou en thérapie dans l'Approche centrée sur la personne

100% présentiel

57 JOURS

456 HEURES

#### **Cycle PRO 1<sup>ère</sup> année : Formation aux métiers de la relation d'aide (31 jours)**

Formation expérientielle et professionnalisante aux métiers de la **relation d'aide et de l'accompagnement dans l'Approche centrée sur la personne.**

#### **Conditions d'entrée**

##### **À qui s'adresse cette formation ?**

##### **Public concerné**

Pour les personnes qui auront suivi le cycle de formation à l'écoute dans l'Approche centrée sur la personne de l'IFRDP :

- valider la compétence d'écoute
- obtenir l'aval du Comité Pédagogique

Pour les psychologues et autres cursus de l'Approche centrée sur la personne (autres écoles adhérentes à l'AFP-ACP), l'entrée directe en Cycle de formation aux métiers de la relation d'aide et de la psychothérapie ACP est possible, mais soumise toutefois à la validation du Comité Pédagogique.

##### **Prérequis**

La mise en place d'écoute bénévole en milieu associatif

Avoir un suivi régulier en thérapie personnelle

## Déroulement

La répartition se fait comme suit :

### Présentiel

31 jours de formation (248 heures)

- 5 sessions de 5 jours
- 1 séminaire de 5 jours (regroupement de toutes les promotions)
- Participation à la journée de soutenance des mémoires des futurs psychopraticien.ne.s

### Travail personnel

- Lecture d'ouvrages et articles
- Rédaction de deux écrits
- Démarrage des écoutes dans le cadre de la relation d'aide centrée sur la personne

### Suivi en psychothérapie ACP

Obligation de démarrer un travail de psychothérapie individuelle ou en groupe (100h minimum obligatoires pour la certification de psychopraticien ACP)

## Contenu

Avec l'expérientiel toujours présent, cette année met l'accent sur les enjeux d'une professionnalisation de la relation d'aide.

Ainsi, seront abordés de façon théorique et pratique les points suivants :

- **Philosophie de l'approche** : situer Carl Rogers et sa philosophie parmi les différents courants philosophiques et psychothérapeutiques.
- **Pré-thérapie** : restaurer le contact psychologique, condition préalable à la relation d'aide, entrer en contact avec des personnes dont le déficit cognitif rend le lien précaire.
- **Psychopathologie** : Aborder les troubles psychiques avec des concepts spécifiques à l'ACP.
- **Étude des entretiens** : observer les interactions écoutant/écouté à partir de retranscriptions d'entretiens apportées par les apprenants.
- **Étude du processus en psychothérapie** : repérer les différents temps et les différentes modalités d'exploration de soi dans un suivi long en relation d'aide.
- **Exploration du cadre en vue des entretiens individuels d'écoute** : élaborer les conditions d'une écoute en confiance et en sécurité pour l'écoutant et l'écouté.
- **Supervision** (1 journée par session) : explorer et soumettre sa pratique au regard de ses pairs et d'un superviseur professionnel.

- **Éthique et déontologie** : questionner et analyser les conditions d'exercice des métiers et situations de la relation d'aide centrée sur la personne.

## Bilan et évaluation

- Retranscription d'un entretien de relation d'aide commenté et feed-back individuel avec un formateur (en Visio)
- Rédaction d'un écrit théorico-clinique, support d'échange du bilan de fin d'année avec un formateur
- À l'issue de chaque année de formation, les apprenants sont invités à faire un bilan collectif de la formation dans un objectif d'amélioration continue

## Coût pédagogique

- Pour les particuliers : 5 350 € (acompte de 1 500 € + 11 mensualités de 350 €)
- Autre financement : 7 285 €
- Les frais de déplacement, restauration et hébergement restent à la charge des participants



## Cycle PRO 2<sup>e</sup> année : Formation au métier de psychopraticien.ne

### ACP (26 jours)

Cette année est construite autour de l'analyse d'un processus de thérapie (cas clinique) et de l'installation professionnelle.

## Conditions d'entrée

### **Prérequis**

Avoir démarré une pratique d'écoute bénévole en milieu associatif

Avoir un suivi régulier en thérapie personnelle

## Déroulement

La répartition se fait comme suit :

### **Présentiel**

26 jours de formation (208 heures)

- 5 sessions de 4 jours
- 1 séminaire de 5 jours (regroupement de toutes les promotions)
- Participation à la journée de soutenance des mémoires des futurs psychopraticien.ne.s

### **Travail personnel**

- Lecture d'ouvrages et articles
- Rédaction d'un cas clinique
- Mise en place des conditions d'écoute dans un cadre professionnel
- Participation à un évènement professionnel type colloque FF2P ou journée de l'AFP-ACP

## Contenu

- **Trauma\*** : un séminaire de 2 jours est consacré à l'étude du trauma d'un point de vue théorique et clinique
- **Sexologie\*** : un séminaire de 2 jours est consacré aux enjeux de l'accompagnement des clients autour de la sexualité et des violences sexuelles
- **Cas clinique** : travail didactique sur la compréhension d'un processus thérapeutique et la rédaction d'un cas clinique
- **Supervision de la pratique professionnelle en groupe** (2 journées par session) : Inscrite dans le code de déontologie, la supervision est obligatoire et indispensable pour les futurs professionnels et psychopraticiens, afin de :

- Prendre du recul sur sa pratique et parler de situations cliniques, de ses ressentis ou de ses doutes
  - Recevoir un regard extérieur pour aider à clarifier les dynamiques à l'œuvre, repérer ses propres enjeux, biais ou transferts
  - Prévenir l'épuisement dans un espace de soutien pour éviter la surcharge émotionnelle
  - Continuer à se former par un enrichissement théorique et clinique
- \*Le thème des séminaires peut être adapté en fonction des besoins.*

## Bilan et évaluation

- Feed-back personnalisé du cas clinique avec un formateur (en Visio)
- A l'issue de chaque année de formation, les apprenants sont invités à faire un bilan individuel et collectif de la formation dans un objectif d'amélioration continue

## Coût pédagogique

- Pour les particuliers : 4 080 € (acompte de 1 000 € + 11 mensualités de 280 €)
- Autre financement : 6 110 €
- Les frais de déplacement, restauration et hébergement restent à la charge des participants

## Lieu de la formation

Les sessions du Cycle PRO ont lieu à La Ferté-sous-Jouarre en Seine-et-Marne (45 mn de la Gare de l'Est) - possibilité de résidentiel sur place

Nous vous invitons à faire le choix du résidentiel, même s'il n'est pas obligatoire et c'est dans cette optique que nous avons choisi un lieu qui permet un hébergement avec des tarifs abordables (pension complète : 73 euros – tarif 2025).

Pendant les temps informels, le travail en ACP continue, infuse et permet une meilleure compréhension de cette approche qui se vit pleinement.

(Ces heures additionnelles ne sont pas comptabilisées dans les heures de formation).

L'Université d'été se déroule à Saint-Privat en Ardèche.

## Dates pour la rentrée en 2026

12 au 16/01/26

09 au 13/03/26

13 au 17/04/26

29/06 au 03/07/26

14 au 18/09/26

16 au 20/11/26

## CYCLE CERTIFICATION / Année 5

# Accompagnement au mémoire de psychopraticien.ne et à la certification

Acquérir une méthodologie pour la rédaction du mémoire de certification et bénéficier du soutien et de la dynamique d'un groupe de pairs au démarrage de la pratique professionnelle

En présentiel et en visio

11 JOURS

88 HEURES

## Conditions d'entrée

### À qui s'adresse cette formation ?

#### Public concerné

- Personnes qui auront suivi les Cycle Ecoute et Cycle Pro de l'IFRDP
- Anciens étudiants de l'IFRDP, non certifiés, qui souhaiteraient être accompagnés pour rédiger et soutenir leur mémoire de psychopraticien.ne.

#### Prérequis

- Avoir terminé le Cycle PRO et validé ses écrits
- Avoir une pratique professionnelle installée

## Déroulement

- 3 sessions de 3 jours en présentiel
- 4 demi-journées de méthodologie en visio

## Contenu

- **Accompagnement à la rédaction du mémoire du mémoire de certification**
  - Élaboration de la structure du mémoire
  - Méthodologie
  - Articulation de la théorie et pratique
- **Supervision de la pratique professionnelle**
- **Groupe de rencontre dans la tradition rogérienne**

## Certification de Psychopraticien dans l'Approche centrée sur la personne

### Soutenance du mémoire

Le candidat dispose de 20 minutes pour exposer son travail, puis de 20 minutes pour répondre aux questions des 2 membres du jury dont l'un est un représentant de la méthode ACP et l'autre, d'une méthode de thérapie humaniste. Le président du jury, membre de l'IFRDP sera présent aussi dans le jury pour accompagner le candidat. (jury conforme aux critères demandés par l'EAP en vue de l'obtention du CEP)

**Pour être certifié par l'IFRDP et également par la FF2P, il vous faudra valider l'ensemble des critères suivants :**

#### Formation

- 600 h de formation => inclus dans votre parcours de formation
- 100 h de psychopathologie => inclus dans votre parcours de formation
- 100 h minimum de psychothérapie personnelle

#### Pratique professionnelle

- 300 heures d'écoute => décompte d'un forfait de 50 h pour les écoutes téléphoniques en milieu associatif (type SOS Amitié)
- 100 h de supervision => 130 h incluses dans votre parcours de formation

Les personnes qui ont le nombre d'heures requis, recevront leur certificat de psychopraticien ACP reconnu par la FF2P.

Si le nombre d'heures requis n'est pas satisfait, le candidat ayant soutenu son mémoire avec succès recevra un certificat de fin de formation avec la mention « mémoire soutenu ». Sa certification sera différée jusqu'au moment où il aura atteint le nombre d'heures nécessaires.

## Certificat Européen de Psychothérapie (CEP)

Une fois certifié Psychopraticien centré sur la personne par l'IFRDP, vous pouvez prétendre au **Certificat Européen de Psychothérapie (CEP)**. Pour cela, deux conditions supplémentaires sont requises : être titulaire d'un bac + 3 ou équivalent et avoir effectué 250 heures de psychothérapie personnelle.

## Coût pédagogique

- Pour les particuliers : 1 850 € (acompte de 750 € + 11 mensualités de 100 €)
- Autre financement : 2 650 €
- Les frais de déplacement, restauration et hébergement restent à la charge des participants.

## Lieu de formation

Les sessions du cycle Certification ont lieu à La Ferté-sous-Jouarre en Seine-et-Marne (45 mn de la Gare de l'Est) - possibilité de résidentiel sur place.

## Synthèse du cursus de formation IFRDP

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Cycle ÉCOUTE		Cycle PRO		Cycle CERTIF
<b>Formation certifiante à l'écoute dans l'Approche centrée sur la personne</b> (51 jours)		<b>Formation aux métiers de la relation d'aide</b> (31 jours)		<b>Formation au métier de psychopraticien ACP</b> (26 jours)
Plus de 408 h de formation théorique et expérientielle 100 h de travail personnel estimé		Plus de 248 h de formation théorique et expérientielle 150h de travail personnel estimé		Plus de 208 h de formation théorique et expérientielle 150 h de travail personnel estimé
<u>Tarifs</u>  -Particuliers : 7 650 € (acompte de 1 325 € + 23 mensualités de 275 €) -Autres : 10 800 €		<u>Tarifs</u>  -Particuliers : 9 430 € -Autres : 13 395 €  Année 3 : Particuliers : 5 350 € / Autres : 7 285 €  Année 4 : Particuliers 4 080 € / Autres : 6 110 €		<u>Tarifs</u>  -Particuliers : 1 870 € (acompte de 770 € + 11 mensualités de 100 €) -Autres : 2 650 €
<b>Certificat à l'écoute active dans l'Approche centrée sur la personne et ses champs d'application</b>		<b>Certification de Psychopraticien dans l'Approche centrée sur la personne</b>  <b>Certificat Européen de Psychothérapie (CEP)</b>		

## Lieux de formation

### Maison d'accueil CONCORDE

**31 Rue d'Hugny**

**77260 La Ferté-sous-Jouarre**

#### Accès

- Depuis la gare de l'Est : Ligne P jusqu'à la gare de la Ferté-sous-Jouarre, puis 15mn à pied
  - Depuis la gare de Lyon : RER A jusqu'à Marne La Vallée\*, puis prendre le bus 7712 (ancien 62E), Chessy Gare Sud, Quai H, jusqu'à la gare de La Ferté-sous-Jouarre, puis 15mn à pied
- \* pour accéder à l'arrêt de bus, sortie 2 Disney Village, entrez dans Disneyland (sur votre droite), passez la sécurité (contrôle des bagages), puis ressortez de Disneyland (sur votre gauche). La gare routière est à 100 m environ en face de vous, à droite.*
- En voiture : A4, sortie 18 Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux puis D603 jusqu'à la Ferté-sous-Jouarre. Parking à votre disposition : gratuit et fermé

### Les Jardins Intérieurs

10 Rue du Buis

07200 Saint-Privat



*Maison d'accueil Concorde,  
La Ferté-sous-Jouarre (77).*

## Conditions générales d'inscription

### Inscription pour les personnes qui financent leur formation

Pour vous inscrire, vous devez compléter le bulletin d'inscription de la page suivante, puis signer un contrat de formation. À compter de la date de la signature du contrat, vous avez un délai de 10 jours pour vous rétracter. Vous en informerez l'IFRDP par lettre recommandée avec accusé de réception, afin qu'aucune somme ne puisse vous être réclamée.

L'inscription est prise en compte à réception du dossier complet, au moins un mois avant la date de la première session de formation, accompagné d'un virement du montant de l'acompte.

### Règlement

Le paiement du coût pédagogique de chaque cycle s'effectue de la façon suivante :

- Un virement du montant de l'acompte à l'inscription
- Le solde par prélèvement mensuel SEPA pour le cycle complet

### Conditions financières en cas d'interruption de la formation

- En cas d'abandon de la formation par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le stagiaire s'engage à verser à l'IFRDP une indemnité de dédit correspondant au prix de la formation inexécutée dans l'année en cours.
- Si par la suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le présent contrat de façon anticipée. Dans ce cas, seules les sessions de formation effectuées sont payées à l'IFRDP.

### Inscription pour les personnes prises en charge (OPCO ou entreprise)

Pour vous inscrire, vous devez remplir une fiche de renseignements et faire signer une « convention de formation » à votre employeur. À compter de la date de la signature de la convention, vous disposez d'un délai de 10 jours pour vous rétracter. Vous en informerez l'IFRDP par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

### Règlement

Le paiement du coût pédagogique du cycle s'effectue au comptant après chaque session à réception de la facture.

## Bulletin d'inscription

**Dossier à renvoyer au plus tard un mois avant la formation**

**Je m'inscris pour la formation :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> <b>Cycle ÉCOUTE</b>                  |  |
| <input type="checkbox"/> <b>Cycle PRO 3<sup>e</sup> année</b> |  |
| <input type="checkbox"/> <b>Cycle PRO 4<sup>e</sup> année</b> |  |
| <input type="checkbox"/> <b>Cycle CERTIFICATION</b>           |  |

<b>Coordonnées personnelles</b>	<b>Pour les personnes prises en charge, Indiquez les coordonnées de l'employeur</b>
<b>Nom :</b>	<b>Entreprise :</b>
<b>Prénom :</b>	<b>Personne à contacter :</b>
<b>Adresse personnelle :</b>	<b>Adresse :</b>
<b>Tél :</b>	<b>Tél :</b>
<b>Courriel :</b>	<b>Courriel :</b>
<b>Profession :</b>	<b>Profession :</b>

- Je bénéficie du tarif particulier :  
J'envoie mon bulletin d'inscription à [documentation@ifrdp.net](mailto:documentation@ifrdp.net) et j'effectue un virement du montant de l'acompte à l'inscription.  
**RIB IFRDP : IBAN FR76 1027 8073 1700 0214 3960 171 – BIC : CMCIFR2A** en veillant à inscrire votre nom et prénom sur le virement bancaire
- Je bénéficie d'une prise en charge  
J'envoie mon bulletin d'inscription avec la prise en charge dont je bénéficie à [documentation@ifrdp.net](mailto:documentation@ifrdp.net)

L'inscription est définitive après la signature de la convention de formation.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et je les accepte.

A .....

Le .....

Signature

<p><b>Mandat de prélevement SEPA</b></p>  <p>En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte</p> <p>Conformément aux instructions de IFRDP</p> <p>Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.</p> <p>Référence unique du mandat :</p> <p><b>Débiteur:</b></p> <p>Votre Nom*</p> <p>Votre Adresse*</p> <p>Code postal*</p> <p>Pays*</p> <p>IBAN*</p> <p>BIC**</p> <p>Tiers débiteur</p> <p>A*:</p> <p>Signature*:</p>	<p><b>IFRDP</b></p> <p>Identifiant créancier SEPA : <b>FR19ZZZ565372</b></p> <p><b>Créancier:</b></p> <p>Nom <b>IFRDP</b></p> <p>Adresse <b>49, rue Brillat-Savarin</b></p> <p>Code postal <b>01100</b> Ville <b>OYONNAX</b></p> <p>Pays</p> <p>Paiement : <input checked="" type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel</p> <p>Tiers créancier <input type="checkbox"/> Crédit Mutuel</p> <p>Le*: <input type="text"/></p> <p>Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir de votre banque.</p> <p>(*) Veuillez compléter les données obligatoires du mandat.</p> <p>(**) Obligatoire si hors de l'EEE. Facultatif pour les opérations intra Espace Economique Européen (EEE).</p>
--	---